



Solution de la filière suisse pour abolir la mise à mort des poussins mâles



Schweizer Branchenlösung zum
Ausstieg aus dem Kükentöten

Solution de la filière suisse pour abolir la mise à mort des poussins mâles (AMP)



Communiqué de presse de la filière des œufs du 30 août 2024

Embargo Vendredi 30. Août 2024, 11heures

Étape clé pour le bien-être animal dans la production suisse des œufs **Solution de la filière suisse pour abolir la mise à mort des poussins mâles**

«L'union fait la force» - cette devise a toujours été celle des acteurs de la filière suisse des œufs. Aujourd'hui, on voit à quel point elle est vraie. Ensemble, il est possible de relever les défis et de développer des solutions innovantes. La filière des œufs a réussi, au cours d'un long processus de dialogue et grâce à de nombreuses réunions de travail, à mettre au point une solution commune à tous les acteurs de la chaîne de valeur pour mettre fin à la mise à mort des poussins mâles. Cette solution permet de faire un énorme pas en avant et constitue une étape clé sur le sujet éthiquement controversé des «poussins mâles».

Chacun avec des approches différentes, le secteur bio et le secteur conventionnel apportent leur contribution à une solution globale pour l'ensemble de la filière des œufs suisses. Dans le secteur bio, l'abandon de la mise à mort des poussins se fait progressivement par l'élevage des coqs frères des lignées de ponte et par l'élevage de poules à deux fins. Actuellement, plus de la moitié des coqs frères sont déjà élevés; d'ici fin 2025, les directives bio prévoient un pourcentage de 100 %.

Dans le secteur conventionnel, le passage à la détection du sexe in ovo se fera en une seule étape. Les installations techniques nécessaires seront mises en service dans les deux grands couvoirs à partir de début 2025 et monteront progressivement en puissance. D'ici fin 2025, les processus devraient être bien rodés et fonctionner à plein régime. Le choix d'une méthode non invasive de détermination du sexe dans l'œuf reflète la volonté de trouver une solution adaptée sur les plans écologique, économique et éthique.

Le dispositif de détermination du sexe in-ovo de l'entreprise munichoise Orbem et de son partenaire Vencomatic Group, spécialiste de l'automatisation permet de voir à l'intérieur de l'œuf intact afin de déterminer le sexe de l'embryon. Le processus repose sur la technologie d'imagerie intelligente «Genus Focus», qui combine l'imagerie par résonance magnétique (IRM) accélérée et l'intelligence artificielle (IA). L'intervention a lieu les 11e et 12e jours de l'incubation, c'est-à-dire avant que l'embryon ne commence à ressentir la douleur.

Les acteurs de l'ensemble de la chaîne de valeur se sont engagés à intégrer les coûts de cette mesure dans le calcul des prix à partir du 1er janvier 2025 et à les financer par l'intermédiaire des œufs. Le coût total de la détermination du sexe in ovo est communiqué de manière transparente et s'élèvera à 3 francs par poussin femelle (hors TVA). Selon GalloSuisse, il faut s'attendre à ce que les œufs commercialisés en vente directe coûtent jusqu'à 1,5 centime plus chers, selon la catégorie. En ce qui concerne la fixation du prix de vente, chacun reste libre et indépendant comme par le passé.

La Suisse montre l'exemple et est le premier pays au monde où l'ensemble de la filière des œufs a pu se mettre d'accord sur une solution indépendante et aboutie pour tout le pays. Un tel résultat n'a pu être atteint que grâce à la patience et à la confiance des politiques, des autorités et des consommateurs. Les représentantes et représentants de la chaîne de création de valeur - des couvoirs aux organisations de consommateurs en passant par les entreprises de commercialisation des œufs et les détaillants - sont convaincus d'avoir trouvé ensemble une solution viable et crédible à un problème de société.

Renseignements:

Daniel Würgler, Président du groupe de travail AMP, 079 643 82 77

David Zumkehr, Directeur d'Aviforum, 031 915 35 35

Plus d'infos : www.gallosuisse.ch

